

## Tarification des Accueils Collectifs de Mineurs

La participation des familles est calculée en fonction du Quotient Familial. Aussi, pour bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus et à votre situation, vous devez faire calculer votre Quotient Familial sur le site « Caf.fr » et nous fournir une attestation. En l'absence de ce justificatif, le tarif maximum sera appliqué.

⇒ A noter que tout changement de Quotient Familial devra être adressé en mairie et qu'aucun effet rétroactif ne pourra être pris en compte. La modification n'interviendra qu'à partir de la date de production du document justificatif fixant le Quotient Familial.

Catég. de QF	Tranche
1	Moins de 370 €
2	De 370 € à 499 €
3	De 500 € à 599 €
4	De 600 € à 799 €
5	De 800 € à 999 €
6	De 1000 € à 1199 €
7	Plus de 1200 €

### La garderie

Catég. de QF	Tranche	Prix d'une 1/2 heure
1	Moins de 370	0.35 €
2	De 370 à 499	0.40 €
3	De 500 à 599	0.45 €
4	De 600 à 799	0.50 €
5	De 800 à 999	0.60 €
6	De 1000 à 1199	0.65 €
7	Plus de 1200	0.75 €

### La restauration scolaire

Catég. de QF	Tranche	Prix du repas
1	Moins de 370	2.05 €
2	De 370 à 499	2.40 €
3	De 500 à 599	2.85 €
4	De 600 à 799	3.05 €
5	De 800 à 999	3.25 €
6	De 1000 à 1199	3.35 €
7	Plus de 1200 - Personnel communal et enseignants	3.45 €

### Le centre aéré (Accueil Collectif de Mineurs)

Catég. de QF	Tranche	Semaine de 5 jours
1	Moins de 370	22.50 €
2	De 370 à 499	25.50 €
3	De 500 à 599	28.50 €
4	De 600 à 799	32.50 €
5	De 800 à 999	36.50 €
6	De 1000 à 1199	37.50 €
7	Plus de 1200	38.50 €